



# Histoire de l'école juive en France

1945 - 2005



Département de l'Enseignement

# Histoire de l'école juive en France

1945 - 2005



Département de l'Enseignement



En 1945,  
la France comptait quatre  
groupes scolaires juifs

L'ENIO de l'Alliance Israélite Universelle (1867)  
Lucien de Hirsch (1901)  
Maïmonide (1935)  
Yéchiva Aix-les-Bains (1927)

En 2005,  
30 000 élèves fréquentent  
les écoles juives



## Gros plan sur 2005 .....

Les élèves des écoles juives .....	7
Les écoles sous contrat/hors contrat .....	8
L'augmentation des effectifs des établissements sous contrat .....	9
La répartition géographique des élèves .....	10
La diversité des établissements .....	11
La répartition dans les réseaux .....	12
Les enseignants du 1 <sup>er</sup> degré et du 2 <sup>e</sup> degré .....	13
Les enseignants de matières juives .....	14

## L'invention de l'école juive .....

Samson Raphaël Hirsch .....	15
L'école Lucien de Hirsch .....	16
L'école Maïmonide .....	17
L'ORT .....	18
L'école Aquiba de Strasbourg .....	19
L'école Yabné de Paris .....	20
La mouvance Loubavitch .....	21
Le Refuge .....	22
Le réseau Ozar Hatorah .....	24
L'Alliance Israélite Universelle .....	25

## L'épanouissement .....

Le FIPE .....	27
L'Institut André Neher .....	28
La commission de concertation .....	30
Le plan de stabilisation .....	31
Récapitulatif des contrats .....	32



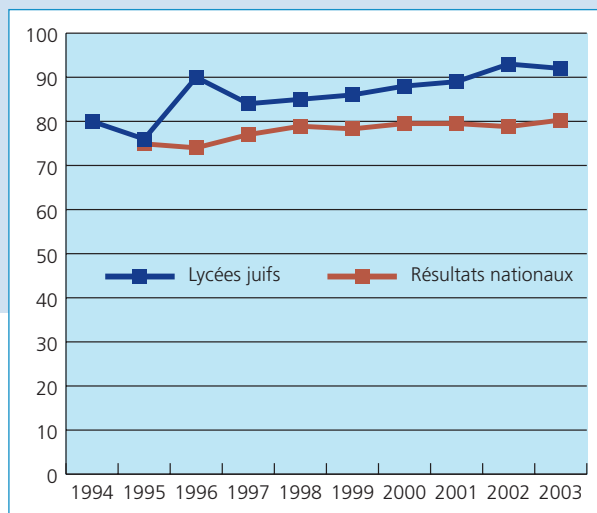
# Gros plan sur 2005

## Les élèves des écoles juives

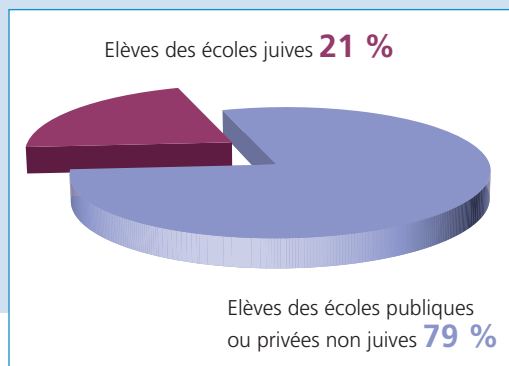
On peut estimer qu'en France environ 50 % des jeunes Juifs passent par une école liée à la Communauté. Certains, pour des raisons diverses, ne fréquentent l'école que dans le second degré et d'autres seulement dans le premier degré.

Par ailleurs, dans de nombreuses Académies, il n'y a pas de cursus complet en école juive, de la maternelle à la terminale, ceci essentiellement par manque d'enfants dans une même tranche d'âge souhaitant être scolarisés dans ce cadre éducatif.

La demande d'école juive est encouragée par des résultats au baccalauréat supérieurs à la moyenne nationale.



Les résultats au baccalauréat



30 000 élèves scolarisés dans les écoles juives en France

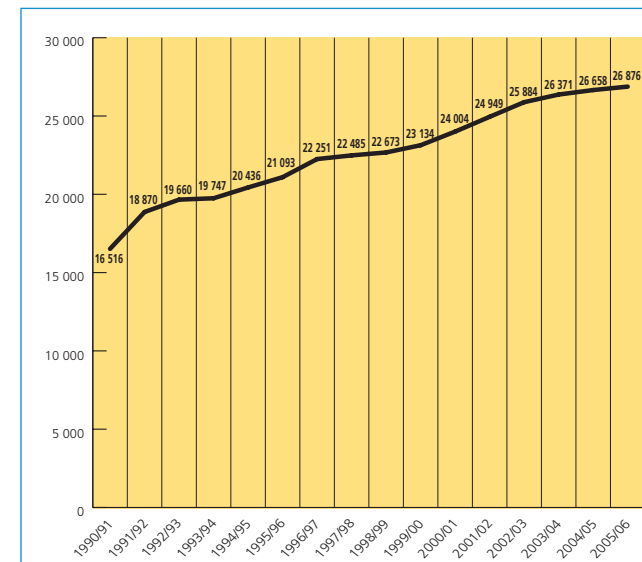
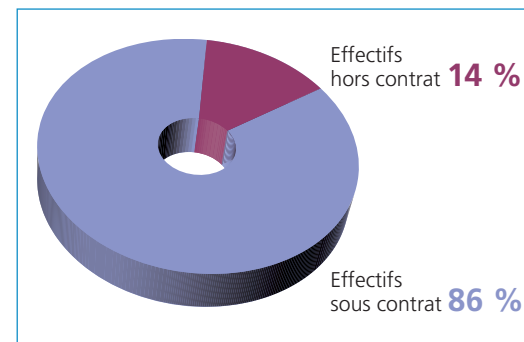


## Enfants scolarisés en réseau éducatif Juif selon le profil des parents

	Individualistes	Universalistes	Traditionnalistes	Revivalistes
Pourcentage de leurs enfants scolarisés en réseau éducatif Juif	13 %	8 %	33 %	34 %

## Les écoles sous contrat/hors contrat

Si le contrat d'association ouvre droit à de nombreux avantages, il implique aussi des devoirs. Parmi les avantages, il y a une participation financière importante de l'État par la prise en charge du salaire des enseignants de matières générales et une participation forfaitaire au fonctionnement administratif de l'établissement venant des collectivités territoriales. Par ailleurs, cela constitue une garantie de qualité de l'enseignement général pour les parents. Du point de vue des devoirs, cela implique le respect des horaires et des programmes de l'éducation nationale ainsi que le recrutement d'enseignants ayant les mêmes titres que ceux de l'école publique.

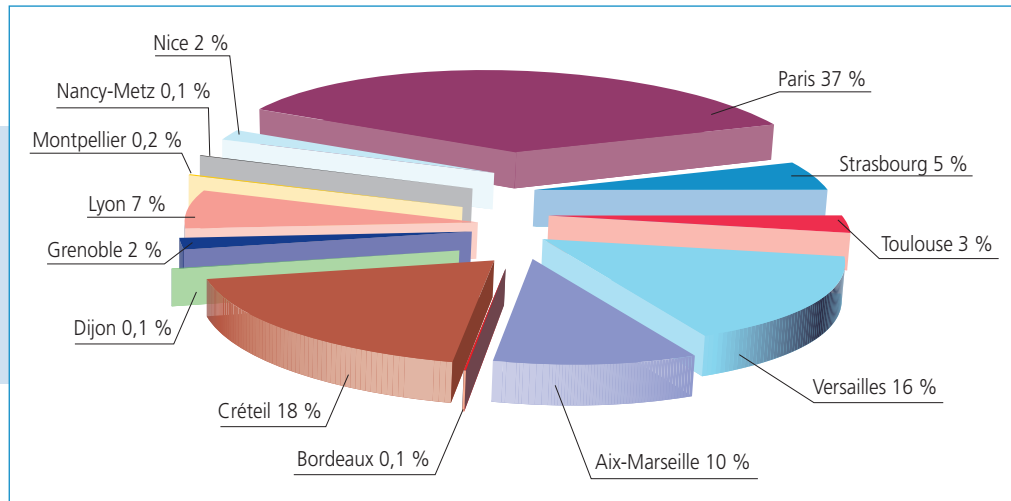


Augmentation des effectifs des établissements sous contrat de 1990 à 2005 : une augmentation de 63 %

## La répartition géographique des élèves

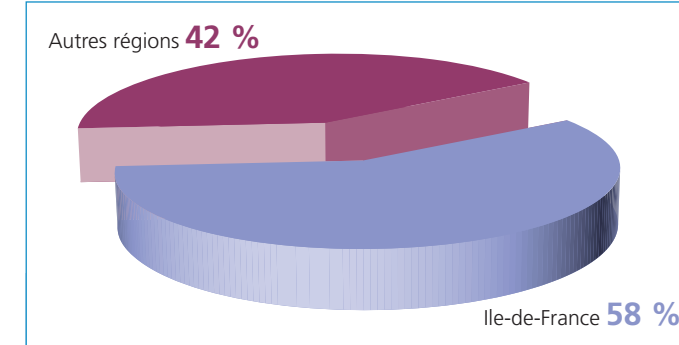


La répartition est directement liée à la répartition de la communauté juive sur le territoire hexagonal. Des établissements juifs sont présents dans treize Académies sur vingt-six en France métropolitaine.



soit 71 % en Ile-de-France et 29 % dans les autres régions

## La diversité des établissements



100 groupes scolaires, soit 244 établissements

Le groupe scolaire le plus important du point de vue numérique est le complexe Beth Hannah. Il comporte une maternelle, une école primaire, un collège et un lycée. Avec en 2005 : 1 641 élèves.

Le plus petit groupe scolaire est une maternelle de 25 élèves (ceci parmi les établissements sous contrat).

Autre élément de comparaison : la plus grande maternelle compte 482 élèves.

Ces groupes scolaires sont répartis au niveau national avec 58 % en région parisienne, 42 % dans les autres régions.

## La répartition dans les réseaux



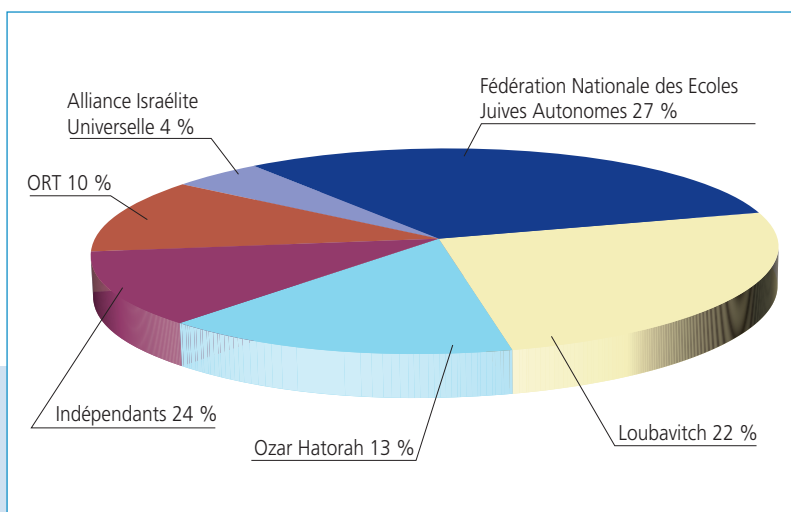
Différents niveaux d'organisation coexistent :

**Des réseaux organisés en tant que tel :** l'Alliance Israélite Universelle, l'ORT, Ozar Hatorah.

**Une fédération :** la Fédération nationale des écoles juives autonomes ( FNEJA)

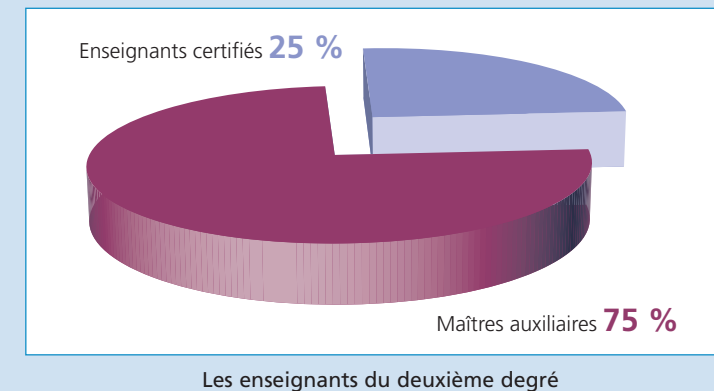
**Une mouvance :** les Loubavitch réunissent des établissements créés sous l'impulsion du mouvement Habad.

**Un regroupement :** les indépendants.



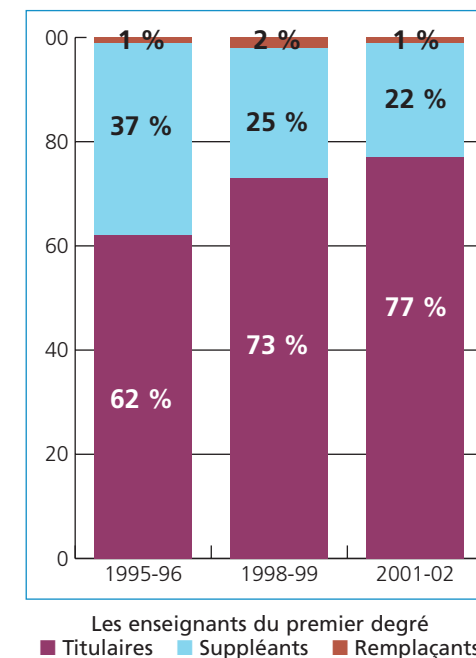
La répartition des effectifs dans les réseaux

Certains ont pu appartenir à un réseau, aujourd'hui, démantelé : Le Refuge. D'autres sont des initiatives quasi individuelles qui émergent en raison de la demande des parents.



## Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>e</sup> degré

En 2001/2002, on totalise 387 enseignants dans les classes maternelles et primaires sous contrat.



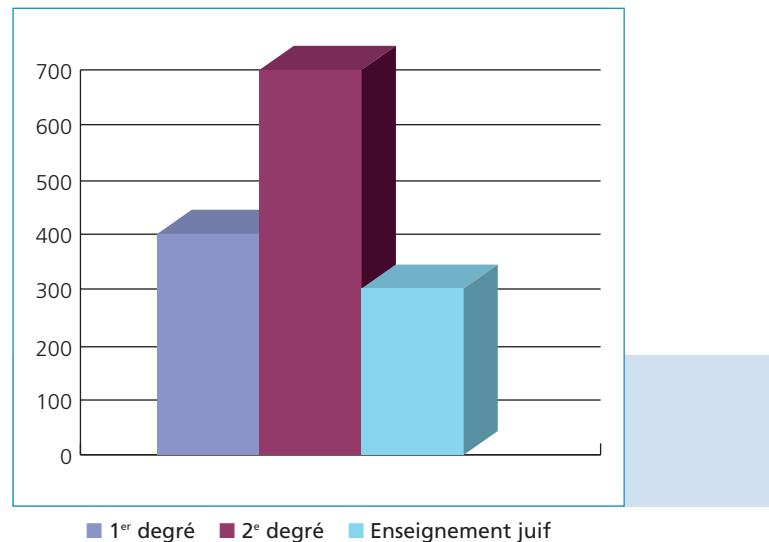
Les enseignants sont en grande majorité, des titulaires, des Maîtres ayant bénéficié d'une réelle formation pédagogique. La plupart d'entre eux (180) sont formés par l'Institut André Neher, créé en 1993 à l'initiative du Fonds Social Juif Unifié.

Les Maîtres sont recrutés à partir de la licence et bénéficient de deux années de formation à l'Institut André Neher qui délivre un diplôme d'Etat.

Les enseignants du second degré représentent une population de plus de

700 personnes (58 % de femmes et 42 % d'hommes).





## Les enseignants de matières juives

Les cursus suivis varient entre les femmes et les hommes.

La majorité des femmes est passée par un séminaire alliant des études juives et une formation pédagogique en France, en Angleterre, au Canada ou en Israël.

Les hommes ont généralement étudié dans une yéchiva, pendant une durée de trois à dix ans. Ce cursus procure une bonne connaissance du Talmud, mais ne comporte pas de formation pédagogique.

La plupart des enseignants de matières juives interviennent dans plusieurs établissements, généralement deux, parfois trois.

# L'invention de l'école juive

## Samson Raphaël Hirsch



Rav Samson Raphaël Hirsch (1808-1888)

Si l'école juive la plus ancienne de France est centenaire, le concept même d'une école conjuguant les deux cursus, celui des études générales et celui des études juives, est né en Allemagne au XIX<sup>e</sup> Siècle à Frankfort sur Main.

Le mérite en revient au Rav Samson Raphaël Hirsch qui, en 1853, créa une école pour appliquer le principe talmudique : *"Yafé talmoud Torah im derekh erets"*. (*L'étude de la Torah est belle lorsqu'elle est associée aux activités professionnelles*).

Samson Raphaël Hirsch a posé le principe de complémentarité entre la Torah et la culture générale, comme la pierre angulaire de son édifice éducatif.

Avant la lettre, il préfigurait le contrat d'association avec l'État, existant en France : *"C'est une obligation pour nous de nous associer à l'État qui nous a reçus, de le promouvoir et d'œuvrer pour son bien être, en même temps que nous œuvrons pour le nôtre"*.



## L'école Lucien de Hirsch

Dans cet esprit fut créée en 1901 l'École Lucien de Hirsch avec comme objectif : *"contribuer à intégrer dans la société française, les enfants dont les parents venus en grand nombre d'Europe de l'Est, avaient fui la misère et les pogroms, sans rien renier de leur identité juive"*.

À la veille de la seconde guerre mondiale, l'école compte 350 élèves. Elle subit de plein fouet les lois antisémites de Vichy et le 24 juillet 1943, 71 enfants et 11 Maîtres sont arrêtés à l'école et exterminés à Auschwitz, après être passés par Drancy.

L'école rouvre ses portes en 1949. Le directeur, Théo Dreyfus, assure la rentrée avec 10 élèves. En 1950 Bernard et Marianne Picard sont nommés à la direction de l'école. Marianne Picard y reste jusqu'en 1992 puis cède la direction à Benjamin Touati, actuel directeur de l'École.

L'objectif de Marianne Picard, comme elle le déclare, est *"d'ouvrir les enfants aux choses de la vie, d'attiser l'étincelle qui couve en chacun d'eux, mais surtout de permettre à leur personnalité de s'épanouir dans une tradition juive bien comprise"*.



Marianne Picard



## L'école Maïmonide

En 1935, est fondé à Boulogne le premier établissement secondaire juif de France, Lucien de Hirsch s'arrêtant à l'époque au primaire, par Marcus Cohn et Arthur Weisweiler : l'école Maïmonide.

Le Grand Rabbin Liber, directeur de l'école rabbinique de France, écrit dans l'Univers Israélite, le 7 juin 1935, que le nom de Maïmonide a été choisi parce "qu'il symbolise l'union de la culture juive et de la culture générale qui doit sauver le Judaïsme moderne". C'est pour le Rabbin Liber, à la fois une bonne nouvelle et une vision d'espoir pour une renaissance de la culture juive.

L'établissement est fermé pendant la Seconde Guerre Mondiale. Au lendemain de cette catastrophe, l'école devient un lieu d'accueil et de réconfort pour les enfants brisés par la Shoah avec, parmi eux, Élie Wiesel.

Aujourd'hui, c'est le plus grand établissement de l'Ouest parisien.



## L'ORT

Le premier réseau à se constituer dans l'immédiate après-guerre est l'ORT, dont le sigle signifie Organisation Reconstruction Travail, alors qu'en russe, cela signifiait : Société pour la Propagation du Travail artisanal parmi les Juifs.

L'ORT est un réseau international créé à Saint-Petersbourg en 1880 et implanté en France dès 1921. En 1980, sa brochure de présentation explique "Refondre la structure économique et sociale des populations juives en les amenant au travail industriel et agricole, tel fut, tel est resté l'objectif principal de l'ORT depuis sa création".

Après la seconde guerre mondiale, l'ORT s'engage dans une mission de reconstruction de la vie juive et d'intégration des personnes déplacées, puis de formation et de reclassement professionnel des réfugiés d'Égypte, du Maroc et de Tunisie ; enfin, à partir de 1962, des rapatriés d'Algérie.

Au-delà de son action proprement pédagogique, l'ORT a toujours eu conscience de son rôle social en s'efforçant d'offrir à chacun, la formation qui lui convenait le mieux. L'ORT en France accompagne, depuis plus de 80 ans, les développements technologiques pour permettre à ses élèves de bien se positionner dans la société. L'ORT est "passé de l'établi, des machines à coudre à l'électricité, l'électronique et l'informatique. Avec le souci de créer des formations qui répondent aux besoins des Juifs d'aujourd'hui : informatique et gestion, maintenance informatique..."





Professeur Benjamin Gross

## L'école Aquiba à Strasbourg

A côté d'une logique de réseau, se font jour des initiatives locales. La fondation de l'École Aquiba à Strasbourg, en 1948, est *"une réponse aux évènements qui venaient de traumatiser la communauté juive jusqu'à l'ébranler dans ses fondements mêmes"*, écrit le Professeur Benjamin Gross, directeur de l'École Aquiba de 1948 à 1969. *"Il ne s'agissait plus de se contenter d'une simple restauration du passé. L'impératif prioritaire était de permettre aux générations futures, d'apprendre à conférer une signification positive à leur différence et de comprendre le sens profond de la destinée juive"*.

L'éducation juive devait retrouver les sources vivantes de l'étude (connaissance de l'hébreu, contact direct avec les textes de la Bible et du Talmud, commentaires littéraires et philosophiques) et les réalités des structures sociales de la communauté. L'école juive, à plein temps, voulait ainsi répondre à ce double impératif.

L'école, sous le patronage du Grand Rabbin Deutsch, ouvre ses portes, en octobre 1948, avec 30 élèves. À la rentrée suivante, les effectifs ont plus que doublé.

Six ans plus tard, en 1953, l'école compte 150 élèves et 12 classes. L'accroissement du nombre d'élèves fut spectaculaire : en 1955 : 235 ; en 1964 : 450 ; en 1973 : 600 élèves.

En 2005, c'est la plus grande école de l'Est de la France.

## L'école Yabné de Paris



Bernard Picard

Du côté des initiatives locales en 1948, il faut également mentionner la fondation du collège et lycée Yabné dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue Claude Bernard. L'établissement s'inscrit dans l'esprit de la néo-orthodoxie de Samson Raphaël Hirsch. Il est créé sous l'impulsion du grand rabbin Jacob Kaplan, avec le soutien des rabbins Élie Munk et Henri Schilli.

Au milieu des années 60, Bernard Picard quitte l'École Lucien de Hirsch et prend la direction de Yabné. Disciple de Samson Raphaël Hirsch, il s'attache à développer chez ses élèves, le triptyque : Fidélité à la Torah, Ouverture sur la Cité, Amour d'Israël.

Avec les années, les effectifs prennent de l'ampleur. Les résultats au baccalauréat sont pour beaucoup dans la renommée de l'établissement.

En 1993, l'établissement prend un tournant important. Il quitte le 5<sup>e</sup> arrondissement pour la Porte d'Italie et ouvre une toute nouvelle école maternelle et primaire dans des locaux conçus spécialement pour eux.

C'est aujourd'hui, une des structures importantes du réseau de l'enseignement juif en France et, notamment, le plus grand collège et lycée.



Rabbi Menahem Mendel Schneerson

## La mouvance Loubavitch

### Le groupe scolaire Beth Rivkah

Au lendemain de la Shoah, en 1948, la première école d'obédience Loubavitch ouvre ses portes en France. Il s'agit du groupe scolaire Beth Rivkah, à Yerres, sous l'autorité du rav Berl Gurevitch, puis à partir de 1978, du rav Ory Schonthal.

Cet établissement créé pour accueillir et former les enfants rescapés des camps de concentration, propose à des jeunes, des conditions d'hébergement humaines et les premières bases d'éducation.

Le séminaire pour la formation des enseignantes de *kodech* est fondé en 1962. Depuis, le groupe scolaire n'a cessé de grandir. Il comporte une crèche, une école maternelle, une école primaire, un collège, un lycée pour filles et un séminaire d'enseignantes.

C'est un des rares internats juifs en France : 130 élèves en 2003, souvent issus de familles défavorisées. Beth Rivkah continue d'accomplir sa mission sociale initiale tout en développant un projet pédagogique permettant à chaque jeune fille, non seulement d'acquérir une formation de base, mais aussi un sens moral élevé et conforme à la tradition juive.

L'école a ouvert, depuis quelques années, une section CLIS, Classe d'Intégration Scolaire pour des enfants ayant un handicap physique, mental ou sensoriel.

### L'école Chné Or

Dans les années 60, émerge la deuxième école de la mouvance Loubavitch.

Chné Or (*Deux lumières*) à Aubervilliers, sous l'impulsion du rav Kalmenson.

Cette structure a aujourd'hui intégré de nouveaux locaux pour y accueillir des élèves de la maternelle au baccalauréat et la première école hôtelière de la communauté juive française.

### L'école Sinaï

La troisième initiative est celle du Rav Hillel Pevzner qui, en 1966, crée l'école Sinaï. La structure progresse régulièrement. Un véritable tournant est pris avec le retour des Etats-Unis du Rav Yossef Yitshak Pevzner qui prend la direction des opérations et érige un groupe scolaire comprenant trois entités :

- la Cité de l'éducation Sinaï dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- la Cité Heikhal Menahem dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.
- la Cité Ki Tov dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Chaque lieu s'adapte à la population des familles traditionalistes locales et devient un centre d'activités religieuses et culturelles.

### L'école Beth Hannah

Le quatrième pôle de la mouvance est fondé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, par le Rav Azimov en 1971. Beth Hannah s'est concentrée rue Petit dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans le complexe Beth Haya Mouchka, constituant aujourd'hui la cité scolaire la plus importante sur le plan numérique.

Par la suite, d'autres établissements seront créés en France, à Lyon avec le Rav Gurevitch, à Nice avec Rav Pinson et bien d'autres. Toutes ces structures sont ouvertes au nom du Rabbi de Loubavitch.

## Le Refuge

Le réseau du Refuge naît dans les années 70. Il est aujourd'hui dissous en tant qu'association, mais les écoles créées sont encore présentes dans le paysage scolaire. Pour comprendre ce réseau, il faut remonter à l'après-guerre, lorsque des rescapés de la Shoah, sous la direction du rav Guerchon Libman, décident d'implanter à Fublaines une yéchiva pour étudier le Talmud, jour et nuit.

Après avoir séjourné en Angleterre, à Gateshead et effectué un passage par le Maroc, le jeune Élie Rotnemer revient en France et fait connaissance avec les étudiants de Fublaines qui vivent dans le dénuement le plus total. Il décide de les aider et, après 13 ans de porte-à-porte, crée un organisme, Le Refuge, susceptible de recevoir le 1 % à la construction pour participer au logement des cadres et au développement d'activités socio-éducatives. Par ce biais, il fonde un véritable réseau scolaire sur l'ensemble de la France. Les deux enseignements religieux et général sont régis par leurs règles propres. Ils ne s'associent pas, mais se rencontrent et cohabitent.

Le Refuge est ainsi associé à bon nombre d'établissements en France, devenus indépendants :

En région parisienne, les Benjamins du 11<sup>e</sup>, Beth Myriam dans le 13<sup>e</sup>, Merkaz Ohr Joseph dans le 19<sup>e</sup>, Beith Yaacov dans le 20<sup>e</sup>, les Benjamins de Pantin, Ohr Sarah Pantin et le centre universitaire de gestion et d'informatique, le CUGI. Ainsi que l'Institut Franco Hébraïque à Marseille.



La rencontre du Grand Rabbin d'Israël, Rav Ovadia Yossef, et du Rav Guerchon Libman au Merkaz Ohr Joseph.

## Le réseau Ozar Hatorah

Le réseau Ozar Hatorah, comme le Refuge, est une structure apparue dans les années 70 en France.

Le comité international est créé, à New York en 1945, par Isaac Shalom pour sauver *Le Million oublié*, ce million d'enfants juifs qui subsistaient après la Shoah dans les communautés du Moyen-Orient, d'Iran et d'Afrique du Nord.

Il intervient en France, à Lyon, en 1964 et à Sarcelles, en 1968 avant de créer une antenne, en 1971, à Strasbourg.

L'Afrique du Nord déversait sur le sol français, ses rapatriés. *“Comment préserver leur identité, ces traditions qui étaient le meilleur d'eux-mêmes, dans un monde où il faudrait lutter pour survivre, s'installer, gagner sa place au soleil, au risque de perdre son âme ? Construire des écoles pour donner une véritable éducation juive, en même temps, qu'une possibilité d'intégration plus qu'honorable, fut la réponse”*, peut-on lire dans la plaquette du réseau en 1991, 20 ans après sa création.

Dès le départ, Jean-Paul Amoyelle fut l'inspirateur, l'organisateur et le maître d'œuvre du réseau.

Le réseau s'est agrandi de plusieurs groupes scolaires à Créteil en 1971, Toulouse en 1982, Paris 20<sup>e</sup> en 1986, Paris 11<sup>e</sup> : en 1988, Paris 13<sup>e</sup> en 1991, Antony en 1992, ainsi qu'à Sarcelles. Par ailleurs, il existe un partenariat avec le collège et lycée Gan Ami de Marseille.



## L'Alliance Israélite Universelle



Depuis sa création en 1860, l'Alliance a placé au centre de son action sa vocation éducative. Aux yeux des dirigeants de l'Alliance, l'accès à la culture est une condition sine qua non de l'émancipation qui a pour but de faire des Juifs, des citoyens modernes et éclairés, partout à travers le monde. La création d'écoles s'impose donc d'emblée, comme corollaire indispensable à l'action d'aide et de soutien aux Juifs opprimés.

En octobre 1862, l'Alliance ouvre sa première école à Tétouan, au Maroc.

Puis est créée à Paris, l'École Normale Israélite Orientale (ENIO) destinée à former des enseignants pour les différentes écoles de l'Alliance, dans le monde.

Après la seconde guerre mondiale, l'ENIO est transformée en lycée et connaît, sous l'impulsion d'Emmanuel Levinas, son directeur, une influence considérable pour la formation des cadres du Judaïsme français. En 1963, un nouveau collège et lycée de l'Alliance ouvre à Pavillons-sous-Bois.

En 1997 est créé à Paris, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, le collège Georges Leven qui, à partir de 1998, intègre dans ses locaux, le lycée ENIO. En 2001, un nouveau collège et lycée est inauguré à Nice en partenariat avec le Consistoire Israélite de la ville.

Des établissements comme Ganénu à Paris 11<sup>e</sup> et Gabriel à Paris 16<sup>e</sup> sont affiliés à l'Alliance.



Le professeur Ady Steg, président de l'AIU

# L'épanouissement



Ecole Cohen Tenoudji à Savigny-sur-Orge

## Le FIPE

Les années 70 sont marquées par la mise en place, à l'initiative du Fonds Social Juif Unifié, en partenariat avec l'agence juive, d'un Fonds d'Investissements Pour l'Éducation (FIPE), le 5 juillet 1976.

Il s'agit de la réponse de la communauté à l'intérêt grandissant des familles pour l'école juive.

Depuis sa création, le Fonds Social Juif Unifié accorde à l'éducation juive une place de choix, mais face à la demande croissante et à la carence en structure, il fallait des décisions d'envergure. L'objectif : doubler la capacité d'accueil des écoles juives subventionnées par le Fonds Social Juif Unifié.

Pour bénéficier du FIPE, les établissements doivent répondre à un certain nombre de critères pédagogiques et doctrinaux : *“La vie de l'école et l'enseignement dispensé seront conformes aux normes de la tradition juive... L'école développera l'attachement de ses élèves envers l'État d'Israël... L'école cultivera le sentiment d'appartenance à la communauté juive en France et dans le monde. Elle développera, notamment, auprès de ses élèves, le sens des responsabilités communautaires...”*

Au total, vingt-quatre établissements bénéficient de ce fonds d'investissements, soit par des créations de nouveaux groupes scolaires, soit par l'agrandissement ou la modernisation des structures existantes.

Quinze de ces structures se trouvent en région parisienne et neuf dans les autres régions (cinq dans le Nord-Est ; deux dans le Sud-Ouest ; une en Rhône-Alpes et une dans le Sud-Est).

Parmi les établissements créés : Gaston Tenoudji à Saint-Ouen, Cohen Tenoudji à Savigny-sur-Orge, Nathanel à Metz, Gan Rachi à Toulouse.

D'autres ont bénéficié de crédits pour s'agrandir, comme par exemples : le collège et lycée de l'Alliance à Pavillons-sous-Bois, Maïmonide à Boulogne, Lucien de Hirsch à Paris, Yabné à Paris, Aquiba à Strasbourg, Yavné à Marseille, Etz Haïm à Elisabethville, Ozar Hatorah à Créteil, Ohel Barouch à Vincennes, Gan Zikhron Yaacov à Paris, Sinaï à Paris, etc.

Le FIPE a eu un effet levier très important pour le développement de l'école juive et a été une des causes de son boom durant les années 80





## L'Institut André Neher

Dès le début des années 80, dans le cadre du FIPE, est engagé un nouveau chantier : celui de la formation.

Le Fonds Social Juif Unifié crée le CEJEP (Centre Juif d'Études Pédagogiques). Il a pour vocation de préparer les futurs enseignants à intégrer une école juive.

De 1987 à 1989, le Fonds Social Juif Unifié crée l'IFP (Institut de Formation Pédagogique), pour mettre en place une formation de chefs d'établissements.

Ce sont les prémices de ce qui devient l'Institut André Neher en 1993.

On y retrouve le projet du CEJEP, en plus ambitieux. Le Centre André Neher forme les professeurs des écoles pour la communauté, sous convention avec l'État et organise la formation continue des enseignants, sous contrat, des établissements juifs. On introduit une formation continue des enseignants de matières juives, validée par le CAPEJ, l'équivalent d'un CAPES pour les études juives.

On reprend la formation des directeurs, initiale et continue, mais également, celle des conseillers pédagogiques, des formateurs, de tous les cadres de l'enseignement juif en France.



André Neher



## La commission de concertation

En 1990, le Fonds Social Juif Unifié prend une nouvelle initiative : la mise en place d'une commission de concertation entre les différents réseaux existants.

La commission, présidée et animée par le Fonds Social Juif Unifié, gère la répartition des moyens alloués par le ministère de l'Éducation nationale à l'enseignement juif.

Chaque année, l'ensemble des demandes de contrat est analysé et classé par ordre de priorités, selon des critères objectifs arrêtés au préalable, y siègent les représentants des réseaux, de l'association des directeurs et du Grand Rabin de France.

## Le plan de stabilisation



Dans les années 96 à 98, la baisse de la démographie en France se répercute sur le budget de l'éducation nationale.

La diminution des effectifs se fait sentir dans l'enseignement public et l'enseignement privé catholique. L'enseignement juif continue son ascension numérique. Mais du fait de la baisse globale des effectifs, les nouveaux contrats se font rares et les établissements risquent d'être, non seulement, arrêtés dans leurs élans, mais d'être conduits pour certains d'entre eux, à la faillite.

Le nombre de classes encore hors contrat dans les établissements sous contrat, dépasse les 25 %.

Face à ce risque, le Fonds Social Juif Unifié multiplie les démarches politiques et propose un plan de stabilisation de l'école juive au ministre déléguée à l'enseignement scolaire.

Celui-ci en accepte le principe, tout en proposant une renégociation de ce plan, chaque année. La démarche est validée par la commission de concertation.

Dans son principe, elle sépare les progressions pédagogiques qui correspondent à l'évolution normale d'un établissement par l'ouverture de nouvelles classes, (qui s'apprécie désormais au niveau local dans chaque Académie), des mises sous contrat de classes déjà existantes hors contrat, qui se négocient directement avec le ministère au plan national et sont réparties par la commission de concertation.

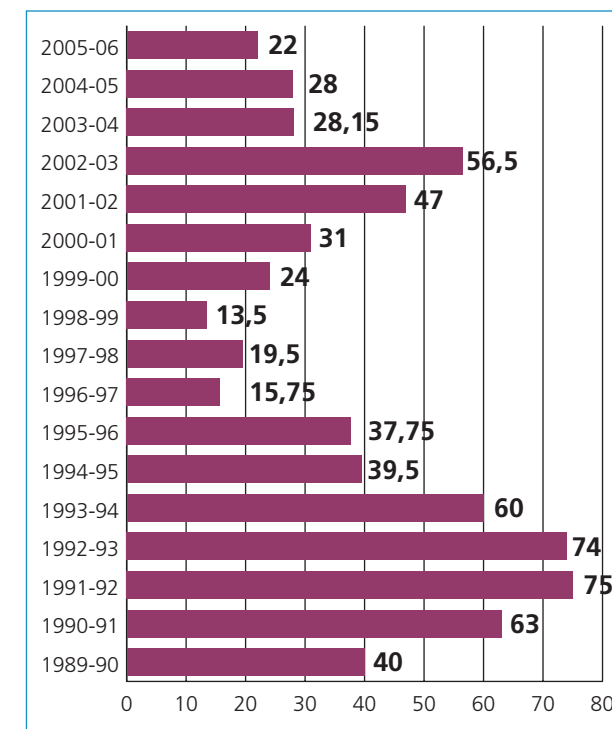
Ceci a permis un véritable sauvetage de certaines structures et a fait passer le pourcentage de classes hors contrat de 25 % à 15 % en 5 ans.

## Récapitulatif des contrats

Un ETP est un Equivalent Temps Plein, ce qui correspond à la prise en charge par l'État du salaire d'un enseignant d'enseignement général.

La mise sous contrat génère d'autres aides de la part des collectivités territoriales dans le cadre d'une participation forfaitaire au fonctionnement administratif, en fonction du nombre d'élèves et de la taille de la structure.

Un ordre de grandeur : la prise en charge par des fonds publics du fonctionnement de l'école juive en France en 2003-2004 est de plus de 60 millions d'euros.



Ces 16 dernières années, 646,5 ETP ont été octroyés à l'enseignement juif (47% du total). 717 l'avaient été de 1945 à 1989 (44ans).

Le total des ETP pour l'enseignement juif en France est 1363,5.

## Conclusion

L'enseignement juif en France est loin d'être monolithique.

La pluralité est de mise, ceci bien que tous se réunissent autour d'une même mission qui est de permettre à chaque enfant juif qui le souhaite, de pouvoir découvrir et approfondir son identité culturelle et religieuse, sans pour autant renier sa citoyenneté française.

C'est ce projet qui mobilise le Fonds Social Juif Unifié et qui répond à l'attente des parents et des enfants. Cette pluralité permet à chacun, de trouver l'école qui lui convient le mieux et dans les meilleures conditions possibles.





Département de l'Enseignement  
Observatoire de l'école juive

Espace Rachi, 39 rue Broca 75005 Paris  
Tél. 01 42 17 10 67 – [enseignement@fsju.org](mailto:enseignement@fsju.org)